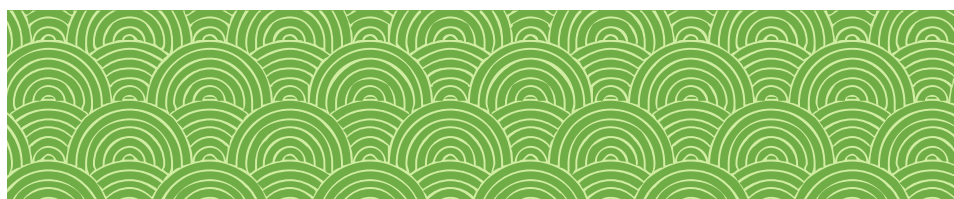
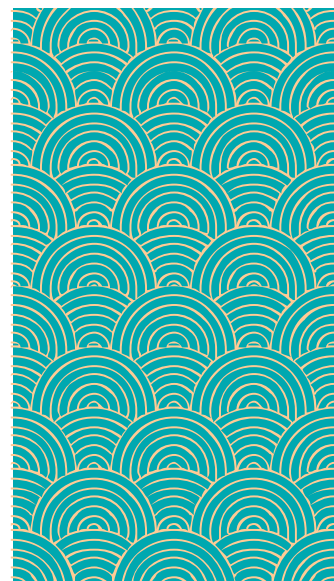




PROJET PEDAGOGIQUE

2020

Association Les Petits Potes
Accueil de Loisirs 3-12 ans





Sommaire

Introduction

I/ Fonctionnement :

- a) Les différents temps d'accueil
- b) Nos intentions pédagogiques
- c) La journée type

II/ L'équipe pédagogique

- a) L'équipe pédagogique permanente.
- b) Ce que l'on attend des animateurs

III/ Evaluation

- a) Evaluation du projet pédagogique
- b) Evaluation de l'équipe d'animation





Introduction :

L'association « Les Petits Potes » est représentée par un bureau constitué de parents bénévoles :

Sa Présidente, Mme BOGET-AYEL Sabine

Son Vice-Président, Mr VOLGER Emmanuel

Sa Trésorière, Mme PRIMARD Sophie

Sa Trésorière adjointe, Mme BALIN Delphine

Sa Secrétaire, Mme KEBKOUB Peggy

Sa secrétaire adjointe, Mme TROUILLOUD Virginie.

Et de trois salariés permanents :

La directrice, Mme BERREZ Laury

La comptable, Mme FARGUES Emmanuelle

L'animateur permanent, Mr PREVITALI Mickael

L'association « Les Petits Potes » est une association de type « Loi 1901 » qui a pour but de proposer et d'organiser des temps de loisirs pour les enfants.

L'accueil de loisirs est ouvert pour les 3-12 ans le mercredi en période scolaire et toute la semaine pendant chaque période de vacances scolaires (fermeture 1 semaine aux vacances de Noël et deux semaines en août).

L'équipe de l'accueil de loisirs est composée d'une directrice titulaire du DUT Carrières sociales option animateur social et sociaux culturel, d'un animateur permanent titulaire du

Page - 3

ASSOCIATION LES PETITS POTES



40 rue du Bouchat,

06 73 80 35 21



contact@lespetitspotes.org



www.lespetitspotes.org

38140 LA MURETTE

N° déclaration DDCS : 038 0283 / N° SIRET : 436 745 317 000 18 / N° APE-NAF : 927C





BAFA et stagiaire BPJEPS LTP, et d'animateurs occasionnels (BAFA, Stagiaires BAFA et Non-diplômés), recrutés par le directeur à chaque période de vacances.

L'association a également une comptable employée 7h par semaine depuis janvier 2020.

Ce projet pédagogique a pour but de donner un cadre de travail précis aux différents personnels intervenant auprès des enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Il est également là pour présenter aux adhérents le fonctionnement de la structure et les différentes démarches éducatives et pédagogiques de nos activités.

Afin de répondre au mieux aux besoins, rythmes, et attentes des enfants, l'accueil de loisirs fonctionne avec 3 groupes : Les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans. Cette séparation permet à chacun d'avoir des activités qui leur sont adaptées, tout en leur permettant de trouver leur place dans une ambiance toujours conviviale et un cadre rassurant.

OBJECTIF PRINCIPAL

Permettre aux enfants de s'amuser, de s'épanouir, d'apprendre et de vivre des temps de loisirs collectifs agréables, ceci, par la mise en place d'activités mêlant, cohésion, coopération et entraide dans le respect mutuel de chacun, encadrées par une équipe d'animation efficace et dynamique assurant la sécurité de ces derniers.

De cet objectif principal découle l'objectif de **développer l'imagination, la créativité, la curiosité et l'autonomie, nécessaire à l'épanouissement des enfants par le biais du jeu, de la pratique d'activités variées et de sorties à l'extérieur du centre de loisirs.**

MOYENS MIS EN ŒUVRE

La création et la mise en place d'un planning d'activités par l'équipe d'animation en concertation avec l'équipe de direction. Les animateurs imaginent et préparent eux même les activités qu'ils vont faire vivre aux enfants, ce qui permet une implication totale de leur part.

La participation active des enfants dans le choix des activités. Les activités sont proposées par un animateur, mais les enfants ont le choix : ils peuvent demander à faire une autre activité, ou d'en ajouter d'autres au planning prévu initialement.

L'évaluation régulière de nos méthodes, du travail des équipes et des animateurs de manière individuelle. Des entretiens individuels sont organisés, ainsi que des moments de réunion entre l'équipe d'animateurs et la direction. L'accompagnement et l'évaluation des stagiaires BAFA est organisée également de manière individuelle avec un suivi de la direction, dans le but de former de bons animateurs.

Page - 4

ASSOCIATION LES PETITS POTES



40 rue du Bouchat,

06 73 80 35 21



contact@lespetitspotes.org



www.lespetitspotes.org

38140 LA MURETTE

N° déclaration DDCS : 038 0283 / N° SIRET : 436 745 317 000 18 / N° APE-NAF : 927C



I/ Fonctionnement

a) Les différents temps d'accueil

Les temps d'accueil :

Afin de respecter le rythme de chacun et permettre aux parents d'avoir le temps de se rendre sur leur lieu de travail, le temps d'accueil du matin s'étale de 7h30 à 9h00. Durant ce temps les enfants et les parents sont accueillis ensemble par les animateurs. Des jeux de société, matelas et petits jeux (ex : voiture, petite cuisine) sont à leur disposition. Afin que l'enfant arrivant à 7h30 ne trouve pas le temps trop long, des activités leurs sont proposés ou chacun peut venir s'y intégrer à tout moment. Les animateurs sont disponibles pour jouer avec les enfants et sont à leurs écoutes. L'appel est fait à partir d'une tablette. Un animateur par tranche d'âge possède donc une tablette et accueille les enfants le matin. Il est également là pour répondre aux interrogations des parents et prendre les informations nécessaires sur l'enfant. Il aura ensuite la charge de transmettre toutes les informations qu'il a reçu à l'équipe avec laquelle il travaille et à la direction.

Le soir lorsqu'il fait beau l'accueil se passe généralement en extérieur. Il se déroule de 17h00 à 18h30. Comme le matin, des jeux sont mis à dispositions et les animateurs sont là pour organiser des jeux.

Lorsqu'un parent n'est pas arrivé à 18h30, la famille est contactée par la direction.

Les temps d'activité :

La journée commence à 9h05 le temps que la salle soit rangée. Pour tout les groupes la matinée commence de la même manière par « La ronde du matin ». Ce concept est mis en place pour présenter la journée et permettre un premier temps d'échange avec les enfants. Pour ce moment les enfants sont donc tous installés en rond et les animateurs sont alors assis dans la ronde également. Un animateur va donc présenter la journée aux enfants en leur expliquant le programme et les activités proposées. C'est à ce moment que les enfants ont la parole et peuvent exprimer leur volonté de changer ou non le programme. Ensuite la parole est donnée aux enfants afin qu'il puisse dire ce qu'ils veulent, comment ils se sentent, raconter leur vacances ...

Après ce temps les activités commencent et les enfants sont sollicités pour installer et ranger les activités. Un enfant a tout à fait le droit de ne pas vouloir participer à une activité ; l'animateur lui propose donc une autre activité qu'il peut faire en autonomie et si l'enfant ne veut rien faire il peut alors regarder l'activité. Un enfant qui ne veut pas participer n'est pas forcément triste ou ce n'est pas forcément non plus que l'activité ne lui plait pas. Il peut simplement être fatigué ou tout simplement avoir besoin de voir jouer les autres pour avoir la motivation ou l'envie réelle de jouer avec eux.





Chaque temps d'activités est rythmé par une pause. Il ne faut pas oublier que les enfants sont en vacances et nous ne sommes pas là pour faire de la consommation d'activités à tout prix. Il est important que les enfants aient des temps à eux pour faire ce qu'ils souhaitent faire.

Les programmes sont faits de sorte qu'ils y aient au moins une activité manuel et une activité sportive par jour. Pour les autres activités, elles varient entre activités culturelles, culinaires, environnementales, artistiques, d'expression corporelle oral... Afin de donner un cadre et une logique à ces activités un thème est donné à chaque vacances.

Les temps de repas et goûter :

Les repas se déroulent de 12h à 13h. Les enfants sont assis à table avec les animateurs, c'est un moment calme et convivial. Les plus grands aident les plus petits à couper leurs nourritures ou à se servir et chaque enfant est responsable d'une tâche en particulier (ex : débarrasser les assiettes, débarrasser les couverts, remplir l'eau, nettoyer la table à la fin du repas...). Lors du débarrassage les enfants sont invités à trier leurs déchets et une vigilance particulière est fait sur ce point. Durant les repas sauf en cas d'allergie signaler par la famille, les enfants sont invités à goûter à tous les plats sans pour autant les obliger.

Les temps calmes :

Le temps calme est situé en début d'après-midi. Pour les 3-5 ans c'est le moment de la sieste. Celle-ci est obligatoire jusqu'à 4 inclus sauf si les parents ont donné l'ordre inverse. Les enfants sont amenés au dortoir. A 14h les enfants encore réveillés sont levés pour rejoindre les plus grands et commencer une activité; les autres enfants peuvent rester dormir jusqu'à 15h. Les enfants de 5 ans sont dans leur salle avec un animateur et font un temps calme comme les autres groupes.

Durant ce temps calme, des activités calmes peuvent être proposées aux enfants (lecture d'histoire, activités manuelle...) les enfants ont la possibilité de s'allonger et de se reposer ou de jouer entre eux. Le temps calme ne doit pas durer plus de 45mn afin qu'il ne soit pas vécu comme une punition ou une contrainte pour les enfants ; il doit rester un temps ludique et agréable ou chacun peut se reposer et digérer comme il faut.



b) Nos principales intentions pédagogiques

Développer l'autonomie de l'enfant et les rendre acteurs de leurs loisirs

- Chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir et peut proposer des activités autres que le programme. Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les rondes du matin mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques...
- En laissant faire les enfants les choses par eux même le plus possible (préparer la table, se servir à manger eux même, se servir en matériel...). Les enfants auront dans chaque salle accès à du matériel en libre accès afin de pouvoir, s'ils le souhaitent, faire leurs propres créations en autonomie à tout moment. Il est important que ce temps de vacance soit aussi un temps pour faire ce que l'enfant n'as pas le temps de faire le reste du temps.
- En informant les enfants chaque jour sur la nature et le déroulement de la journée afin qu'ils puissent donner leur avis,
- En organisant des séjours accessoires qui permettent aux enfants de participer à toutes les tâches de la vie quotidienne et ainsi les rendre autonome et responsable.

Sensibiliser les enfants aux différentes règles d'hygiène et de sécurité tout en préservant l'environnement

- En donnant aux enfants des habitudes de lavage des mains avant et après le repas, au moment du goûter et des activités de cuisine. Il est important de leur rappeler pourquoi il est nécessaire de se laver les mains et comment bien le faire.
- En donnant les règles de sécurité du centre de loisirs en début de chaque vacance et adaptés à tous les âges.
- En luttant contre le gaspillage (eau, électricité, papier, alimentaire...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération et recyclable auprès des familles pour les activités.

Valoriser les compétences de l'individu en développant la créativité de l'enfant et sollicitant son imagination

- En ciblant les compétences de chacun afin de les valoriser et ainsi augmenter leur confiance en eux,
- En mettant en avant les capacités de chacun au travers la pratique d'activité sportive, culturelles, artistiques, scientifiques, techniques et environnementales,
- En proposant des activités qui développent l'imaginaire, en s'appuyant sur des thèmes variés pour chaque période de vacances,



- En privilégiant et encourageant la créativité et le plaisir de l'enfant plutôt que l'aspect final de l'activité,
- Valoriser les activités réalisées par les enfants en les affichant ou en les exposant,
- En favorisant les temps d'échanges entre les tranches d'âges afin de partager leur compétence et expérience (ex : activité pour les petits animé par les grand).

Respecter le rythme individuel de l'enfant en vacances

- En adaptant la durée des activités et le déroulement des journées à l'âge des enfants selon leurs besoins et leurs envies,
- En mettant en place des temps de repos et des temps non organisés (ex : temps calme, temps libre),
- En mettant en place des espaces plus calmes et d'activité autonome dans chaque salle ou chaque enfant peut aller et venir à tout moment. Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dinette, jeux ludiques, d'imitation et de construction...). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.
- En mettant en place lors des séjours accessoire des réveils et déjeuners échelonnés

Eveiller l'enfant à la vie sociale (vivre ensemble, collectivité, communication entre enfants et avec adultes) et à la citoyenneté (responsabilité, respect, respect des règles, connaissance de ses droit et devoirs)

- En Développant l'échange et la communication et en mettant en place des temps de parole qui permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager ses idées et connaissances (ex : la ronde du matin),
- En Faisant prendre conscience des différences de chacun pour les faire accepter et en favorisant les activités mêlant entraide, cohésion d'équipe mais également coopération,
- En donnant aux enfants des responsabilités (ex : chef d'équipe, aide aux plus petits, responsable de table, rôle dans des jeux ou activités...)
- En élaborant avec les enfants en début de chaque semaine des règles de vie collective claires et compréhensives qui seront affichées et à la vue de tous afin qu'elles soient respectées. Pour les animateurs il n'est pas question d'imposer son autorité mais plutôt de passer un contrat avec les enfants, de respect mutuel et de règles communes valables pour les enfants et les adultes.
- En suscitant la curiosité des plus grands par le biais du jeu sur les droits des enfants.

Renforcer le lien avec les familles

- En proposant des temps parents/enfants (ex : petits déjeuners),
- En mettant des animateurs de chaque groupe à l'accueil des parents afin qu'un retour soit fait tous les soirs sur le déroulement de la journée,





- En mettant à disposition un panneau d'affichage à l'entrée avec les informations importantes et utiles (ex : information sur la sortie, menu des repas, photo des animateurs par groupe, planning d'activité...),
- En organisant des événements festifs familiaux afin de rassembler parents, enfants et animateurs en dehors des temps de centre de loisirs,
- En proposant des bilans à chaque fin d'été afin que les familles et les enfants puissent donner leurs avis et prendre part à la vie de l'association.

d) La journée type (vacances scolaires)

7h30-8h30 : Accueil (jeux libres)

8h30-9h : Accueil par groupe (chaque groupe dans sa salle, jeux libres et préparation activités)

9h : rangement

9h10-9h45 : Temps de parole (présentation de la journée, des animateurs, expression des enfants)

9h45-11h45 : Activités (un temps libre sera toujours proposé entre deux activités)

11h45-12h : Accueil, Toilettes et lavage des mains

12h-13h : Repas

13h-14h : Accueil, Temps calme et sieste pour les plus petits (de 13 à 15h max.)

14h-16h : Activités (un temps libre sera toujours proposé entre deux activités)

16h-16h15 : Toilettes et lavage des mains

16h15-17h : Goûter

17h00-17h30 : Accueil (pointage, info familles et jeux libres) chaque groupe dans sa salle ou dehors

17h30-18h30 : Accueil dans la grotte ou dehors (jeux libres)

18h30 : Rangement et fermeture du centre.

Il s'agit d'un exemple d'une journée type, elle peut bien évidemment être modifiée, notamment lors des journées de sorties.





Journée type (Mercredis)

12h - 12h30 : accueil, installation des tables du repas, jeux libres

12h30 - 13h30 : Repas

13h30 - 14h : Accueil, temps calme

14h - 16h : Activités

16h - 16h15 : Préparation goûter

16h15 - 17h : Goûter

17h – 18h30 : Accueil, jeux libre

II/ L'équipe pédagogique

a) L'équipe pédagogique permanente.

Le rôle de l'équipe en centre de loisirs est le même pour tous les membres : Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective. Mettre le projet pédagogique en place.

1. La responsable de l'accueil de loisirs

La directrice du centre a un rôle fondamental. Elle est la garante du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et application. Elle rend régulièrement compte au bureau de l'association ainsi qu'aux organismes de contrôle (DDJS). La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale d'animation.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs,
- Être le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports,
- Faire partie de l'équipe d'animation,
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire des bilans hebdomadaires,
- Former et évaluer son équipe,
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,

Page - 10

ASSOCIATION LES PETITS POTES



40 rue du Bouchat,

06 73 80 35 21



contact@lespetitspotes.org



www.lespetitspotes.org

38140 LA MURETTE

N° déclaration DDJS : 038 0283 / N° SIRET : 436 745 317 000 18 / N° APE-NAF : 927C





- Rencontrer les parents,
- Gérer le matériel pédagogique,
- Être en contact régulier avec la présidente de l'association,
- Contrôler la pharmacie.

2. L'animateur permanent

L'animateur permanent a également un rôle très important. Dans cette équipe de deux, il est le bras droit de la directrice. Il est responsable de la partie séjours sur l'été et peut être amené à être en direction lorsque la directrice n'est pas présente.

L'animateur permanent doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs,
- Présent les mercredis et à chaque vacance, il un vrai repère pour les enfants,
- Il fait partie entière de l'équipe d'animation avec un groupe à sa charge,
- Prend part activement aux échanges lors des réunions avec les animateurs,
- Être source de conseils et de bienveillance envers les animateurs. Il est l'exemple à suivre,
- Forme les nouveaux animateurs,
- Veille au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels, d'équipe ou autres lorsque la directrice n'est pas là,
- Aide les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontre les parents lorsque la directrice n'est pas là,
- Est en contact régulier avec la directrice de l'association.

b) Ce que l'on attend des animateurs

LEURS ROLES :

- Animer les différents temps de la journée (activités, repas, temps calme, accueil...),
- Jouer avec les enfants et les faire jouer,
- Être disponible et à l'écoute des enfants
- Faire appliquer les règles de vie,
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité,
- Veiller à la bonne santé des enfants tant sur le plan physique qu'affectif,
- Faire respecter les locaux et le matériel,
- Préparer les activités,
- Ranger les activités,
- Assurer une bonne communication et un suivi régulier avec les parents lors des temps d'accueil,
- Connaître, mettre en pratique et respecter le projet pédagogique.





LEUR COMPORTEMENT :

- Chaque membre de l'équipe devra montrer du respect aux enfants, aux familles aux restes de l'équipe mais aussi à chaque personne intervenant sur le centre ou en dehors lors des sorties,
- Être motivé, dynamique, souriant, investi,
- Prendre des initiatives et être acteur.

LES COMPORTEMENTS QUI NE SONT PAS TOLERES

- Aucun propos racistes, sexistes, opinion politique ou religieuse ne sera accepté,
- Interdiction de fumer à l'intérieur des locaux et même en extérieur en présence des enfants,
- Aucun alcool ne devra rentrer dans le centre de loisirs,
- Un état d'ébriété ou la consommation de drogue entrainera une fin de contrat,
- L'utilisation des téléphones est strictement interdite pour l'usage personnel sauf si demande d'autorisation avant auprès de la direction,
- Le vol ne sera pas accepté.





III/ Evaluation

a) Evaluation du projet pédagogique

L'ensemble du projet pédagogique sera revu à chaque période de vacances afin de s'assurer de son bon fonctionnement, ainsi que pour en identifier les améliorations possibles.

Le contenu du projet pédagogique sera également abordé lors de réunions quotidiennes avec l'équipe d'animation.

b) Evaluation de l'équipe d'animation

Toute l'équipe d'animation fera l'objet d'une évaluation régulière à chaque période de vacances. Les stagiaires BAFA auront des entretiens individuels avec la directrice pendant les vacances, afin de les aider au mieux à progresser, et à la fin des vacances pour faire le bilan au moyen d'une grille d'évaluation. Les animateurs diplômé BAFA seront également évalués à chaque période de vacances. Le but est de continuer à faire progresser chacun et veiller à avoir un équilibre dans le travail de chaque équipe.





Fiche d'évaluation du stage pratique BAFA

Identité du stagiaire	Identité de la structure
Nom Prénom :	Nom de la structure :
	Nom de l'évaluateur :

Dates du stage pratique : du au

Intitulés	Évaluation														
	Par le stagiaire					Par le formateur									
	Auto-évaluation					En milieu de stage					À la fin du stage				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Responsabilités															
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants															
Sait garantir la sécurité physique des enfants															
Sait être à l'écoute, rassurer les enfants															
Sait respecter et appliquer les règles de sécurité (en extérieur, en intérieur)															
Connait le règlement intérieur															
Au sein de l'équipe															
Participe activement aux préparations et aux réunions (sait se documenter)															
Sait analyser sa pratique															
Est respectueux des autres, des horaires															
Sait proposer et argumenter															
La vie quotidienne															
Sait animer les temps informels : repas, temps calme, accueil des enfants, des parents, départ, transport, temps libre															
Sait respecter le rythme de l'enfant															
A conscience de son rôle éducatif															
L'activité															
Sait faire face aux situations imprévues															
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants															
Anticipe et prépare concrètement son activité															
S'implique dans l'activité															



L'activité (suite)	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Sait utiliser les « 9 clefs »															
Sait être créatif															
Sait proposer une activité en cohérence avec le projet de la structure															
Sait respecter le matériel, les locaux															
L'animateur	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Sait gérer son propre rythme															
Sait adapter son langage															
Sait adapter sa tenue vestimentaire à l'activité															
Fait preuve de dynamisme, de motivation															
Les relations	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Sait être attentif aux parents															
Sait trouver le bon positionnement avec les parents															
Sait garder son rôle en animation avec un intervenant extérieur															
Sait transmettre les informations aux directeurs															
Sait « communiquer » avec l'équipe de service, les chauffeurs de car															
Le projet	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Connait le projet pédagogique de la structure															
A la connaissance de l'association-employeur et de ses valeurs															
Participe activement à l'élaboration du projet d'animation															
Sait construire son projet d'activité															
Autre...	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5

Remarques et suggestions du Directeur	Remarques et suggestions du stagiaire
<i>Date et signature du Directeur</i>	<i>Date et signature du stagiaire</i>